Agenda

Lundi 6 juillet au vendredi 28 août
Sport passion.

Mardi 1er septembre
Rentrée des classes.

Dimanche 6 septembre
Forum des associations à la salle omnisports.

N° de Tél. utiles

Mairie de Boissise-le-Roi
- Tél. : 01 60 65 44 00
- Fax : 01 60 65 92 08

Groupe scolaire André Malraux
- Maternelle : 01 60 65 60 85
- Elémentaire : 01 60 65 50 28

Groupe scolaire de Château-Villard
- Maternelle : 01 60 66 02 24
- Elémentaire : 01 60 66 19 62

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SOS médecin : 36 24

SOS Amitiés : 01 42 97 06 26

SAMU : le 15

Police secours : le 17

Pompiers : le 18

Vétérinaire : 01 64 19 41 52

Pharmacie : 01 60 65 60 65

Hôpital de Melun : 01 64 71 60 00

Urgences médicales (MU77) :
0 825 826 505

Accueil toxicomanie :
01 64 87 62 00

Infirmière Mme Dalla Riva :
06 08 03 05 50

SIDA info service :
0 800 840 800

Drogue, alcool, tabac :
0 800 009 292

Dépannage GDF : 0 800 473 333

Dépannage EDF : 0 810 333 077

Dépannage EAU : 0 811 653 535

Commissariat de Police :
01 64 79 41 00

Trait d'union

Magazine municipal bimestriel

Directeur de la publication
Gérard Aubrun *(maire de Boissise-le-Roi)*

Rédaction/photos
Comité de communication de la mairie de Boissise-le-Roi - Atelier photo Artissime

Fabrication
En UE - Imprimé sur papier écologique (PEFC) recyclable sans chlore

Tirage
1 700 exemplaires

Distribution
Elus de la majorité

Magazine municipal bimestriel de
Boissise-Orgenoy

Trait d'union

Juillet-Août 2015
42

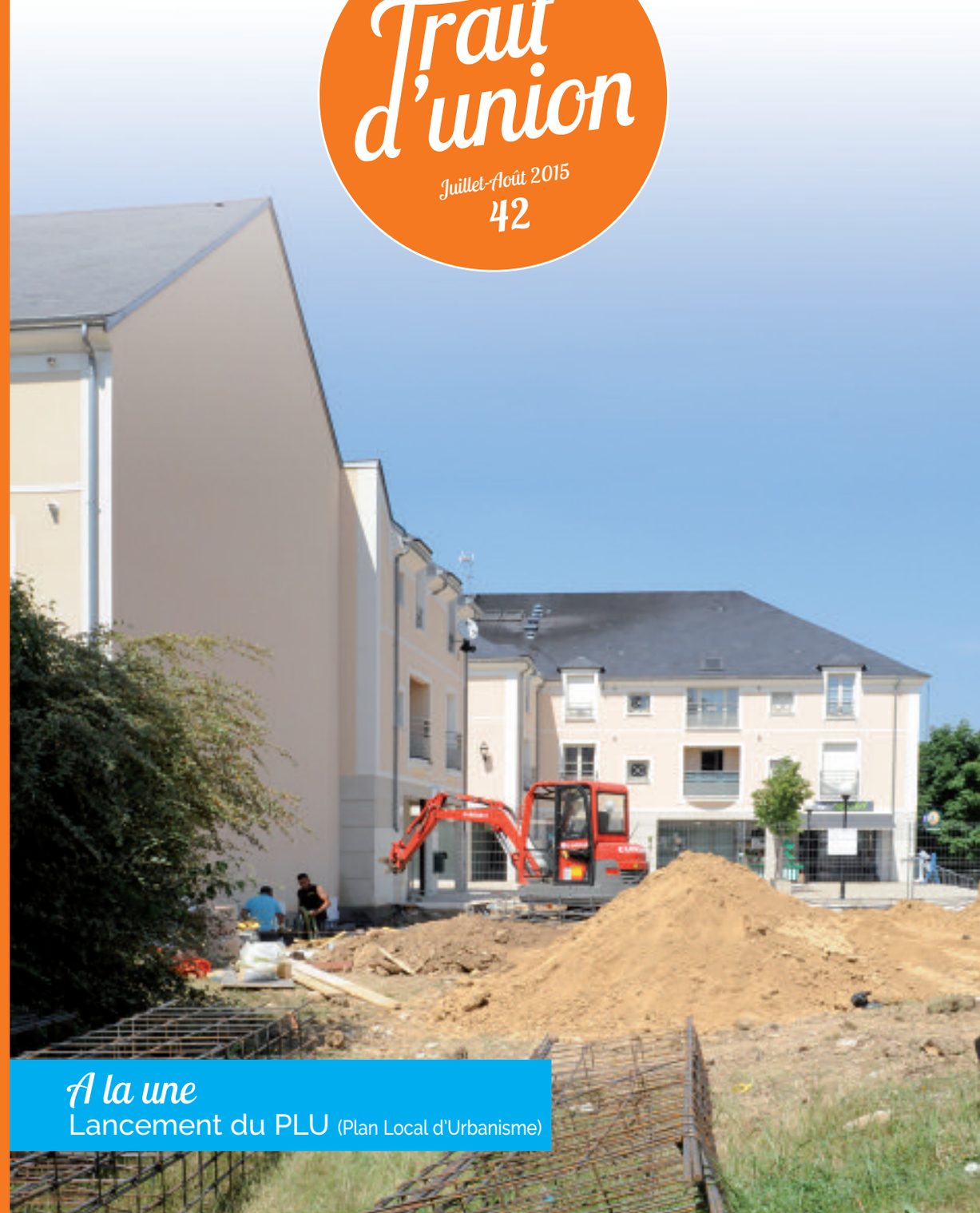

A la une
Lancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Sommaire

Le mot du maire 3

Actualité
- Le devoir de mémoire partagé par tous 4-5
- Lancement du PLU 6

Travaux
- Centre Bourg 7
- Des réalisations au service de l'amélioration du cadre de vie 7

Du côté de Melun Val de Seine
- Conseil communautaire du 18 mai 8
- Stages Sport Passion 8

Conseils sécurité
- Opération tranquillité vacances 9
- Nos animaux de compagnie sur la route des vacances 9

Générations
Prévention canicule 10

Vie pratique
Bouger chaque jour, c'est bon pour la santé 10-11

Ma ville ma planète
Les conseils du jardinier 12

Sports et loisirs
- Rendez-vous à la bibliothèque municipale 13
- Des nouvelles du BOB 14
- A la découverte de la danse Country Western 15
- Budo Shotokan Karaté Club 15
- Kid's roller et familly cup 16-17
- Voir le monde autrement 17
- Une très belle saison tennistique 2015 18

Instants choisis 19

Expression du groupe minoritaire 20

Etat civil 22

Collectes 22

Service public
- Passeport et timbre fiscal 23
- Identité 23

Agenda 24

N° de Tél. utiles 24

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Fermetures estivales

- La mairie : tous les samedis matin du 18 juillet inclus au 22 août inclus, ainsi que lundi 13 juillet toute la journée.
- La bibliothèque municipale : du 6 juillet inclus au 25 août inclus ainsi que le 2 septembre.

Adresse Internet de la mairie

Courriel : *contact@mairie-boissise-le-roi.fr*
Site officiel : *www.mairie-boissise-le-roi.fr*

Déchetterie d'Orgenoy

Lundi au vendredi : de 15 h à 19 h
Samedi : de 10 h à 19 h
Dimanche : de 10 h à 13 h

Encombrants

Juillet : le 28
Août : le 25
Pour toutes questions liées à la collecte de vos déchets, contactez le SMITOM. ***Numéro vert : 0 800 814 910***

Collectes ménagères

Déchets ménagers : couvercle gris : lundi et vendredi
Emballages : couvercle jaune : jeudi
Déchets verts : couvercle marron : mardi

Eclairage

Le prochain passage aura lieu le mercredi 8 juillet. Merci de signaler en mairie au 01 60 65 44 00 avant cette date, les anomalies de fonctionnement constatées.

Maison départementale des solidarités

de Melun Val de Seine. Vous souhaitez l'aide d'une assistante sociale, vous pouvez appeler au **01 64 10 62 10.**

Photo de couverture

Centre Bourg
Le plan d'aménagement de la place de l'Eglise entre dans sa phase ultime.

Le mot du maire

Le climat se fait encore capricieux, pourtant la période estivale approche et les espaces verts de notre ville sont au rendez-vous de la belle saison.

Qui dit été, dit aussi risque de grande chaleur. Ainsi, la Ville a réactivé la chaîne de solidarité autour du plan canicule qui permet d'apporter un soutien et une écoute individuels aux personnes particulièrement fragiles et isolées. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, des lieux climatisés seront également mis à disposition dans nos deux hameaux.

En mai et juin, les nombreux rendez-vous ponctuant la vie de nos quartiers comme les fêtes des voisins, les fêtes et spectacles de fin d'année dans nos deux groupes scolaires, notre école de musique et de danse, nos associations ainsi que dans nos clubs sportifs, ont été autant d'occasions de se rencontrer.

Qui dit été, dit également «sport passion». Du 6 juillet au 28 août, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine propose des stages sportifs sur une semaine aux jeunes de 6 à 17 ans afin de leur faire découvrir de nouvelles disciplines.

Qui dit été, dit encore fin d'année scolaire. J'ai une pensée toute particulière pour nos jeunes qui attendent les résultats de leurs examens et je leur adresse tous mes vœux de réussite.

Un coup de cœur pour tous nos présidentes et présidents d'associations ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien à nos côtés afin de faire vivre notre village.

Très bel été à tous !

Gérard Aubrun
Maire

Le devoir de mémoire partagé par tous

Commémoration du 8 mai 1945

La Ville est toujours très attachée à transmettre le devoir de mémoire et, dans son discours, Gérard Aubrun a rappelé, à cette occasion, aux jeunes générations qui vivent en paix sur notre continent et qui ne connaissent les conflits qu'au travers de l'écran de télévision, que rien n'est jamais définitif.

...« Jusqu'au XXIème siècle, trop de conflits ont bouleversé nos peuples. La guerre est le recul de la civilisation. Celle de 39/45 fit près de 50 millions de victimes dont de nombreux civils, des femmes et des enfants. Heureusement, la sagesse de nos aînés les a conduits à jeter les bases de ce qui deviendra la Communauté Européenne.
Ils avaient dû faire la guerre, ils ont voulu construire la paix...»

... «Tous les disparus que nous célébrons aujourd'hui avaient les mêmes désirs, les mêmes joies, les mêmes volontés de vivre. Il suffit de peu de mots, de quelques phrases ou d'actes assassins pour que le poison du nationalisme, du négationnisme et de l'antisémitisme s'insinue. N'oublions pas que quelles que soient notre couleur de peau, notre religion, nous sommes tous des humains, notre sang à tous est rouge.
Souvenons-nous toujours des idéaux portés et défendus par la Résistance car ils sont les fondateurs et le ciment de notre République. En effet, ces valeurs universelles sont menacées dans un monde où les repères s'estompent, où la facilité devient coutume, extrémisme, intolérance, inconscience...»

... «L'Europe du XXIème siècle doit trouver la force de maintenir et de défendre ces valeurs sans lesquelles notre continent, notre monde sombrerait dans le chaos. L'histoire est au peuple ce que la conscience est à l'homme. Un peuple qui oublie son histoire est un homme qui perd sa conscience. Aussi pour ne pas perdre cette conscience, nous devons nous souvenir aujourd'hui, demain, toujours de ce que signifie ce 8 mai 1945.
N'oublions jamais et continuons à construire un monde juste, fraternel et garant de progrès social.»

Lancement du PLU

Conformément à la loi, notre commune vient de lancer la transformation de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette transformation est nécessaire pour intégrer les différentes composantes attendues d'un document de planification et de développement urbain.

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document qui exprime un véritable projet de Ville. Il définit le programme global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Son but est de rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

L'instruction du PLU

La conception et l'élaboration du plan sont placées sous l'autorité du maire.
Pendant cette période, le maire entend les organismes et personnes associées à l'élaboration ou celles qui désirent y participer.

Les services de l'Etat peuvent être associés à l'élaboration.
Cette collaboration facultative peut être à l'initiative du maire ou du préfet. Ce dernier veille au respect des règles d'urbanisme et porte à la connaissance des communes les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences.

Sont obligatoirement associés à l'élaboration des documents :
- les régions et départements,
- les organismes de parcs naturels et régionaux,
- les organisations de transports urbains.

Leur avis est joint au dossier soumis à l'enquête publique.

Sont consultés à leur demande :
- les présidents du conseil départemental, régional et de la CAMVS,
- les maires des communes voisines,
- toutes les organisations compétentes en matière d'aménagement d'urbanisme et d'environnement.

Lorsque l'instruction est terminée, le conseil municipal arrête le projet qui est communiqué pour avis aux organismes et personnes qui ont été associés à son élaboration. Ils ont 3 mois pour faire part de leurs remarques éventuelles.

Le projet de PLU est soumis à enquête publique afin de recueillir les diverses observations. A l'issu de cette enquête, le PLU, modifié ou non, **est approuvé par délibération du conseil municipal.**
C'est à la suite de cette formalité que le plan est exécutoire, c'est-à-dire qu'il est opposable à tous, administration comme habitants.

Le coût d'un PLU.
Il varie selon le nombre d'habitants et pour notre commune il est estimé à 30.000 €.

Les délais de la procédure
Durée d'élaboration d'un PLU : de 18 à 36 mois.

Votre journal communal vous tiendra informé de l'état d'avancement de ce dossier, tout au long des prochains mois.

Vite dit, bien dit

Ecole municipale de danse et de musique

Inscriptions mercredi 9 septembre de 16 h à 19 h en mairie, en présence du directeur et des professeurs.

Bienvenue à «Comm'une Pizza»

Camion situé sur le parking de l'école de Château Villard le mercredi de 17 h à 21 h. Pizza cuite au feu de bois «croquantes et moelleuses» et pâte maison. Commande sur place ou par tél au 06 23 31 20 52.

Centre Bourg

Le plan d'aménagement de la place de l'Eglise entre dans sa phase ultime. Ainsi, le dernier bâtiment implanté au cœur de l'îlot nord verra la construction de 8 logements locatifs sur trois niveaux dont la typologie est la suivante :
- 2 appartements de type T1 d'environ 32 m²,
- 3 appartements de type T2 d'environ 45 m²,
- 1 appartement de type T3 d'environ 67 m²,
- 2 appartements de type T4 d'environ 73 m².

L'accès de ces nouveaux logements, entièrement entourés d'une clôture grillagée doublée d'une haie vive, se fera par la place de l'Eglise.

L'entrée aux places de stationnements extérieures, rue de l'Eglise, sera contrôlée par une barrière.

Les travaux ont commencé à la fin du mois de juin et devraient s'achever en juin 2016.

Des réalisations au service de l'amélioration du cadre de vie

Rénovation des salles de musique à la mairie

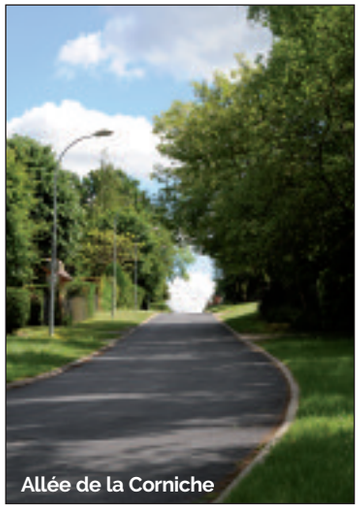
Allée de la Corniche

Eclairage du nouveau terrain de football

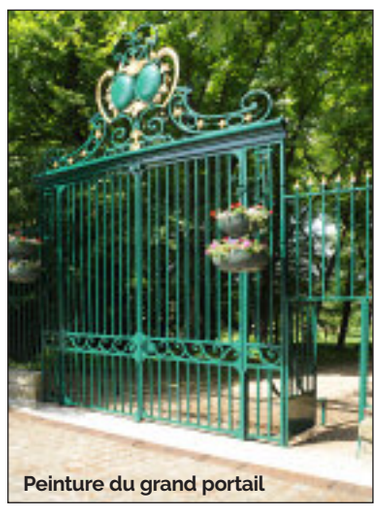
Peinture du grand portail

Plantations de fleurs et d'arbustes

Conseil communautaire du 18 mai

Lors de sa dernière séance, le Conseil Communautaire a décidé de créer un Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD). Cette nouvelle compétence de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine entre dans le champ d'application de la loi du 21 février 2014 confiant aux agglomérations une compétence forte en matière de politique de la ville.

En effet, les éléments recueillis indiquent qu'entre 2011 et 2014 la délinquance est malheureusement en hausse dans 10 communes sur 14.
Les sociétés de transports urbains font état de difficultés, tout particulièrement dans certains quartiers de notre agglomération. Les gares SNCF quant à elles restent des zones sensibles du fait d'une fréquentation journalière de perturbateurs malgré l'attention particulière des services de sécurité.

La situation observée dans les établissements scolaires tend à montrer une relative stabilisation des incidents. Pour autant, la tendance n'est pas égale d'un établissement à un autre et l'on peut observer encore beaucoup de violences verbales, une dérive dans l'usage des nouvelles technologies ainsi que des problèmes d'insécurité et de trafic de stupéfiant.

La manifestation de l'insécurité dans l'habitat est également présente dans notre agglomération avec une forte préoccupation due aux cambriolages et aux dégradations, notamment dans les halls d'immeubles.
Ces constatations et le besoin de concertation entre nos communes sur les priorités de lutte contre l'insécurité ont contribué à la création du CISPD. Il constituera un lieu structuré en matière de circulation de l'information, permettra une définition conjointe des objectifs stratégiques et une cohérence des actions sur notre territoire communautaire. Son cadre d'action vise à l'élaboration d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance dans les trois années à venir.

Le CISPD regroupe le préfet, le procureur de la république, les maires, la direction départementale de la sécurité publique et des partenaires comme l'éducation nationale, le conseil départemental, les bailleurs sociaux, la SNCF, la société Transdev, le SDIS et diverses associations concernées.

Bien évidemment, le CISPD ne se substituera pas aux municipalités qui conserveront la faculté de promouvoir et de développer des politiques sociales et éducatives contribuant à la sécurité des habitants de chaque commune.

Stages Sport Passion, une pause sportive pour les 6-17 ans

Chaque année, à travers Sport Passion, son dispositif de stages sportifs sur une semaine, la Communauté d'Agglomération propose aux jeunes de 6 à 17 ans de se ressourcer tout en découvrant de nouvelles disciplines. Du 6 juillet au 28 août, sur les trois sites multisports de Boissise-le-Roi (6/12 ans), Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans) et Melun (13/17 ans), les stagiaires, encadrés par des équipes d'animateurs et d'éducateurs sportifs qualifiés, pourront s'initier en toute sécurité aux sports collectifs, de raquettes, aux arts martiaux, à la natation, au patinage et à bien d'autres activités encore. Pour plus de simplicité, l'agglomération a mis en place des services adaptés au quotidien des familles : une garderie le matin, entre 8 h et 9 h, et le soir, entre 17 h et 18 h ainsi qu'un service gratuit de navettes desservant les trois sites d'activités.

Opération tranquillité vacances

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.
La police nationale veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?
En signalant au plus tôt les dates de vos vacances à la mairie et au commissariat, vous permettrez aux policiers de renforcer leur présence dans les quartiers pendant l'été. Alors, si vous vous absentez pour une période prolongée, contactez les services de police qui pourront, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.
Cette surveillance régulière est un dispositif gratuit dont chacun peut bénéficier.

Pour en savoir plus :
www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Operation-tranquillite-vacances

Quelques incontournables avant de partir
Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant vos vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de «faire vivre» votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type «minuteur» peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.
Circonscription de sécurité publique de Melun / Hôtel de police : 01 60 56 67 77

Nos animaux de compagnie sur la route des vacances

Les prochaines vacances d'été s'organisent. Afin que tout se passe au mieux pour nos compagnons à quatre pattes, quelques petites règles s'imposent.

Les formalités de voyage
- Les tatouages ou puces sont recommandés afin d'identifier rapidement votre animal s'il s'égare et de vous contacter dès qu'il est retrouvé.
- Vérifiez que votre animal soit à jour dans ses vaccins, voyagez avec un certificat de santé, ce document officiel est notamment valable dans tous les pays de l'Union Européenne et en Suisse.
- Si vous partez en Europe, faites-vous délivrer un passeport européen par votre vétérinaire pour faire voyager votre animal avec vous. D'autre part, depuis le 3 juillet 2011, sachez que la puce électronique est obligatoire pour certains voyages en Europe.

Le trajet
- En voiture, ayez une bouteille d'eau sur vous et prévoyez des arrêts toutes les 2 heures pour dégourdir les pattes de votre animal et le faire boire. Ne le placez jamais dans le coffre et veillez à bien l'attacher avant d'ouvrir les portières.
- Pour les trajets en train, renseignez-vous auprès de la SNCF et si vous prenez l'avion, contactez la compagnie avec laquelle vous voyagez pour connaître l'ensemble des modalités pour votre animal.

Avis aux propriétaires
- Ne pas laisser votre animal dans une voiture en plein soleil même vitres ouvertes, un coup de chaleur peut lui être fatal.
- Sachez qu'un chien sera mieux en famille d'accueil ou en pension, ne le laissez donc jamais seul plus d'une journée entière dans un appartement ou une maison.
- Si vous ne pouvez pas emmener votre chat, trouvez quelqu'un qui viendra s'occuper de lui à domicile. Il préfère sa maison, peut rester seul et être entretenu à domicile.

Prévention canicule

Dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels, la commune propose aux personnes les plus vulnérables et les plus isolées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel.
- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail,
- les personnes handicapées.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous inscrire en mairie, par courrier ou simplement en téléphonant au 01 60 65 44 00.
Le document d'inscription est également téléchargeable sur le site Internet de la Ville :
www.mairie-boissise-le-roi.fr/la-mairie/communiques-de-la-mairie

Dans le cadre d'une alerte canicule, la mairie vous contactera afin de s'assurer que vous allez bien et ne manquez de rien. En cas de non réponse, votre entourage sera contacté tout comme les éventuels professionnels intervenant à votre domicile.

Des lieux frais en cas d'alerte canicule
En cas d'alerte canicule de niveau 3 annoncée par le Préfet, des lieux climatisés vous accueilleront dans nos deux hameaux pour vous rafraîchir :
- salle du club loisirs à la mairie,
- salle de la Sellerie, rue de la Sellerie.

Bouger chaque jour, c'est bon pour la santé

Bouger plus chaque jour, c'est possible... et cela peut très vite devenir un plaisir !

Pourquoi bouger plus tous les jours ?
La pratique d'une activité physique quotidienne procure de nombreux bienfaits :
- pour la santé : elle diminue les risques de développement de nombreuses maladies *(maladies cardiovasculaires, diabète, certains cancers, ostéoporose...)*
- pour la condition physique : elle augmente la force et le tonus, facilite la souplesse, l'équilibre et la coordination. Elle améliore l'endurance et les fonctions cardiaques et respiratoires. Elle aide également à rester plus autonome avec l'âge.
- pour le bien-être : l'activité physique permet d'améliorer la qualité du sommeil et la résistance à la fatigue. Elle diminue l'anxiété et aide à se relaxer et à être plus détendu.

Bouger au quotidien
Journées chargées, déplacements en voiture, vie de bureau... Intégrer au moins 30 minutes d'activité physique chaque jour n'est pas toujours simple.
Il existe beaucoup de petits réflexes à adopter pour y arriver sans trop se compliquer la vie :
- allez à votre travail ou à vos cours à pied ou en vélo si vous le pouvez,
- descendez du bus ou du métro un arrêt ou une station avant votre destination,
- oubliez ascenseurs et escalators, montez et descendez les escaliers,
- garez votre véhicule à distance de l'endroit où vous devez vous rendre pour marcher un peu,
- faites vos petites courses (pain, journal...) à pied !

L'âge est-il un obstacle ?
Pas du tout, il n'y a pas d'âge pour se mettre à l'activité physique !
- Dès le plus jeune âge, les tout petits peuvent s'y mettre... les «bébés nageurs» en sont un très bon exemple. Les sorties en plein air restent le moyen le plus simple de pratiquer une activité physique.
- Les seniors peuvent parfaitement s'adonner à des séances d'étirement, de yoga ou d'aquagym qui font travailler les muscles en douceur et sans douleur. Bricoler ou jardiner de manière régulière est également tout à fait bénéfique pour la santé. L'âge implique simplement d'adapter son activité à sa condition physique et d'évoluer à son rythme.

Astuces pour ne pas se lasser
- Vous êtes débordés ? Escaliers plutôt qu'ascenseur, petites courses proches de chez vous... la moindre occasion est bonne pour bouger quand on n'a pas le temps.
- Vous ne savez pas quoi faire ? Essayez plusieurs types d'activité physique avant de choisir celle qui vous plaît le plus et qui s'intègre au mieux dans votre quotidien.
- Vous n'êtes pas motivé ? Demandez à l'un de vos collègues de travail, à votre meilleur(e) ami(e) ou à un parent de pratiquer une activité régulièrement avec vous.

Pas facile de motiver vos enfants
- Donnez-leur le bon exemple ! Accompagnez-les et allez les chercher à l'école à pied ou à vélo.
- Le week-end, organisez des sorties en famille : marcher dans les bois, aller à la piscine, faire du vélo...
- Si vous le pouvez, encouragez-les à faire du sport en club, ils se feront de nouveaux amis et ils progresseront plus facilement sous les conseils de l'éducateur sportif.
- Incitez-les à jouer et à se dépenser simplement, en jouant au chat, à la marelle ou à la corde à sauter en plein air.
- Encouragez-les à laisser tomber leur console de jeux ou leur clavier d'ordinateur et à éteindre plus souvent la télévision.

Au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour, 1 heure pour les enfants... et il ne s'agit pas de devenir un athlète !
- Plus que l'intensité de l'effort, c'est surtout sa régularité qui compte ! Faire du sport une fois dans la semaine, c'est bien mais réaliser au moins 30 minutes d'activité physique tous les jours, 1 heure pour les enfants, c'est essentiel !
- Et vous n'êtes pas obligé de bouger 30 minutes d'affilé ! On peut faire de l'activité physique en une fois 30 minutes mais aussi en 2 fois 15 minutes ou 3 fois 10 minutes. Il est toutefois recommandé de procéder par périodes d'au moins 10 minutes d'affilée.
- Le plus important pour y arriver ? Essayez de vous y mettre à votre rythme, de vous fixer des objectifs réalistes et en faire un peu plus tous les jours pour arriver aux 30 minutes minimum.
Il faut savoir que plus on commence tôt une activité physique, plus on gardera cette habitude dans l'avenir...

Vous n'avez pas le temps de marcher ? Il existe d'autres activités équivalentes...
- Intensité faible (45 minutes minimum par jour) : laver la vaisselle, repasser, dépoussiérer, bricoler, arroser le jardin, jouer à la pétanque...
- Intensité modérée *(30 minutes minimum par jour)* : laver les vitres ou la voiture, passer l'aspirateur, jardiner, danser, faire du vélo, nager...
- Intensité élevée *(20 minutes minimum par jour)* : bêcher, courir, faire du VTT, nager rapidement, sauter à la corde, jouer au basket, au football, au tennis, pratiquer un sport de combat...

A retenir
- C'est la régularité de l'activité physique qui compte, pas seulement son intensité.
- Saisissez toutes les occasions du quotidien pour bouger : déplacements, activités ménagères, petites courses, jardinage, jeux avec les enfants, promenades avec le chien...
- Commencez progressivement, bougez en vous faisant plaisir et variez les activités... autant de recettes pour en faire une habitude sans se lasser.

Source : ***www.mangerbouger.fr***

Les conseils du jardinier

Proverbes du mois de juillet
- Si le début de juillet est pluvieux, tout le mois sera douteux.
- Qui veut bon navet, le sème en juillet.

Proverbes du mois d'août
- Si août est beau, c'est signe que l'hiver sera bon.
- A la Saint-Abel, faites vos confitures de mirabelles. (5 août).

Rappel
Il a été prouvé que la lune influence de multiples phénomènes tels que les marées ou la pousse des cheveux. Il en est de même pour les végétaux qui voient leur vigueur dépendre des phases de la lune.

En respectant le calendrier lunaire, il est tout à fait possible de jardiner en fonction des cycles du satellite terrestre et d'en profiter au mieux !

Calendrier lunaire du mois de juillet 2015.
Juillet au jardin, la chaleur de l'été est là, tout comme les fleurs en éclats et les récoltes généreuses du potager. Pour que votre jardin soit à son apogée, n'oubliez pas de faire attention à la lune !

Calendrier lunaire du mois d'août 2015.
En août, le jardin explose de légumes, les récoltes vont bon train, mais attention à la sécheresse, fréquente à cette période. Quant aux fruits, faites le plein pour l'hiver ! Mais pendant ce temps, n'oubliez pas la lune !

Mer. 1	
Jeu. 2	Pleine lune
Ven. 3	
Sam. 4	
Dim. 5	Périgée lunaire
Lun. 6	
Mar. 7	
Mer. 8	Noeud lunaire Dernier quartier
Jeu. 9	
Ven. 10	
Sam. 11	
Dim. 12	
Lun. 13	
Mar. 14	
Mer. 15	
Jeu. 16	Nouvelle lune
Ven. 17	
Sam. 18	
Dim. 19	
Lun. 20	
Mar. 21	Noeud lunaire Apogée lunaire
Mer. 22	
Jeu. 23	
Ven. 24	
Sam. 25	
Dim. 26	
Lun. 27	Premier quartier
Mar. 28	
Mer. 29	
Jeu. 30	
Ven. 31	Pleine lune

Sam. 1	
Dim. 2	Périgée lunaire
Lun. 3	
Mar. 4	Noeud lunaire
Mer. 5	
Jeu. 6	
Ven. 7	Dernier quartier
Sam. 8	
Dim. 9	
Lun. 10	
Mar.11	
Mer.12	
Jeu.13	
Ven.14	Nouvelle lune
Sam.15	
Dim.16	
Lun.17	
Mar.18	Noeud lunaire Apogée lunaire
Mer.19	
Jeu. 20	
Ven.21	
Sam.22	Premier quartier
Dim.23	
Lun. 24	
Mar.25	
Mer.26	
Jeu. 27	
Ven.28	
Sam.29	Pleine lune
Dim.30	Périgée lunaire
Lun. 31	Noeud lunaire

Jours «Fruits» : ce sont les jours idéaux pour vous occuper de l'ensemble de vos fruitiers. Plantez, semez, cueillez, récoltez sans hésitation !

Jours «Feuilles» : la lune est favorable aux tiges et aux feuilles. Les actions du jardin se feront principalement sur la tonte et les tailles, vous pourrez aussi semer, planter, repiquer les végétaux à feuilles.

Jours «Fleurs» : jours où vous devrez vous concentrer sur vos fleurs.

Jours «Racines» : jours où les soins apportés aux bulbes, légumes à racines... seront les plus profitables.

Apogée, Périgée, ou nœud lunaire, il est préférable de ne pas jardiner.

Lune ascendante.

Lune descendante.

Rendez-vous à la bibliothèque municipale

Jours et horaires d'ouverture :
- mercredi de 14 h à 17 h 30,
- vendredi de 14 h à 17 h.
- samedi de 10 h à 12 h. *(à compter du 5 septembre).*

Livres pour adultes
«La fractale des raviolis» de Pierre Raufast
Il était une fois une épouse bien décidée à empoisonner son mari volage avec des raviolis. Mais, alors que s'approche l'instant fatal, un souvenir interrompt le cours de l'action. Une nouvelle intrigue commence aussitôt et il en sera ainsi tout au long de ces récits gigognes.
Tout ébaubi de voir tant de pays, on découvre les aventures extraordinaires d'un jeune garçon solitaire qui, parce qu'il voyait les infrarouges, fut recruté par le gouvernement ; les inventions stratégiques d'un gardien de moutons capable de gagner la guerre d'Irak ; les canailleries d'un détrousseur pendant l'épidémie de la peste à Marseille en 1720 ou encore la méthode mise au point par un adolescent sociopathe pour exterminer le fléau des rats-taupes.

Véritable pochette surprise, ce premier roman ajoute à la géométrie rigoureusement scientifique, la collision jubilatoire du probable et de l'improbable.

Bandes dessinées
«Ernest et Rebecca/Mon copain est un microbe-Tome 1» de Cécilia Giumento et Antonello Dalena
Elle s'appelle Rebecca, elle a six ans, bientôt et demi. Ses défenses immunitaires sont un peu faibles, mais elle ne compte pas se laisser faire : elle va prouver au monde qu'elle n'est pas une puce. Partie chasser la grenouille par temps de pluie, Rebecca attrape finalement Ernest, un drôle de microbe qui n'a pas la langue dans sa poche. Le genre d'ami bien utile à l'heure où les parents se perdent dans leurs disputes de grands.

Un nouvel album-jeunesse des plus originaux qui marie un graphisme très moderne avec une grande sensibilité dans le scénario.

Livres jeunesse
«Le journal d'une grosse nouille/Une rentrée gratinée-Tome 1» de Rachel Russell
Lorsqu'elle arrive dans son nouveau collège, Nikki est raillée par la bande des Blondes menée par Mackenzie. Avec humour et dérision, Nikki décide alors de confier ses malheurs à son journal intime. Découvrez ses croustillantes aventures !

Un roman sous forme de carnet intime hilarant et si fidèle à la nouvelle génération d'ados ! Dès 12 ans !

Premières lectures
Collection Emile et Lilou
«Emile et Lilou se déguisent» de Roméo P.
Aujourd'hui, c'est la fête ! Emile et Lilou se déguisent : sorciers, pirates, clowns et chevaliers, le coffre à déguisements d'Emile et Lilou cache de véritables trésors. Mais parviendront-ils à surprendre tous leurs amis ?

«Emile est malade» de Roméo P.
D'étranges points rouges apparaissent un peu partout sur Emile. Lilou s'inquiète pour son ami. Mais Emile, qui a réponse à tout, invente des histoires abracadabrantes... que t'arrive-t-il, Emile ?

Imaginés par Roméo P., les personnages Lilou le pingouin et Emile le zèbre forment un duo attachant et malicieux, qui reflète la réalité des 2-4 ans. Des histoires de la vie quotidienne dans un univers très affectif.

Retrouvez la liste des nouveautés sur :
www.mairie-boissise-le-roi.fr

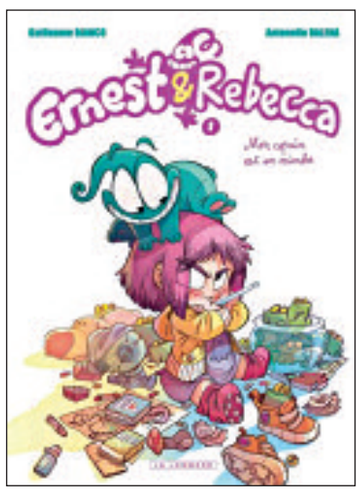

Des nouvelles du B.O.B...

Pari gagné !

Après sa victoire remportée face à Moret-sur-Loing samedi 23 mai dernier, l'équipe senior masculine du Boissise Orgenoy Basket évoluera l'année prochaine en promotion d'excellence.

Dès le début de la rencontre, le B.O.B a dominé l'équipe de Moret-sur-Loing qui a cependant été un adversaire redoutable ne baissant jamais les bras. Bravo à ces deux équipes pour leur combativité et leur fair play ainsi qu'un grand merci aux très nombreux supporters venus les encourager lors de cette superbe soirée. L'équipe senior termine ainsi 2ème du championnat honneur départemental avec 17 victoires pour 5 défaites. Chaleureuses félicitations à tous les joueurs et à leur entraineur pour cette belle performance !

Cette saison, les effectifs des équipes jeunes ayant considérablement augmenté, le club a pu constituer 8 équipes dont 3 ont évolué en championnat départemental, la relève est assurée !

Enfin, un autre objectif fixé en début d'année a pu être atteint avec la création d'une équipe senior féminime composée de 9 joueuses.

L'équipe loisirs quant à elle rencontre toujours autant de succès grâce en partie à l'ambiance chaleureuse qui règne en son sein.

La saison 2014/2015 s'est achevée par des sorties bowling et accrobranche pour les équipes jeunes et par le traditionnel banquet de la fête du club.

Le B.O.B sera présent aux forums de septembre, n'hésitez pas à venir lui rendre visite.

Renseignements :
Hervé Girauld, secrétaire, 06 30 54 40 72
herve.girauld@orange.fr

Site Internet du club :
http:// *www.boissise-orgenoy-basket.fr*
Email : *bob@boissise-orgenoy-basket.fr*

A la découverte de la danse Country Western

par Nicole et Claude, danseurs débutants.

Comment avez-vous connu le FROGGY'STOMP ?
Lors de l'animation «semaine américaine» dans la galerie du centre commercial, nous avons été séduits par la musique du Brown Caster Brand. En nous approchant, nous avons découvert les danseurs du Froggy. Il se dégageait d'eux une joie de vivre et le bonheur d'être ensemble était évident. Cette bonne humeur ambiante parvenait jusqu'aux spectateurs ravis du spectacle. Nous sommes restés assez longtemps à les regarder, très intéressés par leur démonstration.

Comment avez-vous «passé» la porte du FROGGY'STOMP ?
Des membres du groupe se sont approchés et nous ont invités à venir les voir au prochain cours. Le mercredi suivant, nous avons franchi les portes de la salle des fêtes où avait lieu un cours pour débutants. L'accueil fut immédiatement sympathique, tout de suite nous avons été «mis dans le bain»... «pour se rendre compte, il faut essayer».

La présidente et l'animateur nous ont mis au premier rang, les «anciens» nous ont entourés, encouragés, bref chouchoutés. Et voilà nous avons fait nos premiers pas...

Pouvez-vous nous parler des cours ?
Patrice l'animateur et Isa, sont très à l'écoute, la technique est bien expliquée, ce sont de véritables pédagogues. Les cours sont progressifs et surtout s'adaptent aux débutants comme nous. L'apprentissage n'est pas toujours facile mais il se fait toujours dans la bonne humeur.

Que pensez-vous de la vie du club ?
L'ambiance est très sympathique et nous dansons dans une ambiance festive et conviviale. Nous nous retrouvons aussi pendant les concerts Brown Caster Brand et pouvons ainsi évoluer sur la piste de danse en appréciant leur répertoire.

Alors FROGGY'STOMP pour vous ?
Pour nous c'est simple, nous avons adopté la «froggy attitude» ! Si vous aimez danser, écouter de la bonne musique mais aussi travailler votre mémoire et votre coordination, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre et vivre notre passion de la musique Country Western d'hier et d'aujourd'hui.
Renseignements auprès de Macri : 06 81 68 22 82.

Budo Shotokan Karate Club

Le stage de clôture organisé par le club de Karaté au Dojo, samedi 13 juin, a réuni des karatékas de tous grades et de toute la France, encadrés par deux experts 6ème Dan.

Senseï Denis Le Meur venu spécialement de Bretagne et Senseï Jean-Jacques Dal Pra, professeur du BSKCO, ont profité de cet événement sur la commune pour transmettre leur savoir aux participants en tant que Hauts Gradés de la Fédération de Karaté Française et Disciplines Associées.

Cette saison s'achève mais vous pouvez, d'ores et déjà, vous inscrire aux cours pour la rentrée de septembre en téléphonant au 06 58 44 67 04.
Par mail :
BKCODALPRA@yahoo.fr

Vous pourrez également retrouver l'équipe du club dimanche 6 septembre au forum des associations.

Kid's roller et family cup

Dimanche 31 mai, jour de la fête des mères, le RSCBO offrait à tous le plaisir de rouler en famille avec son Kid's roller annuel, ouvert aux enfants de 3 à 12 ans et la family cup où parents et enfants concouraient ensemble dans les épreuves.

Parcours d'agilité et courses ont ponctué une matinée où les jeunes se sont donnés à fond pour battre le chronomètre et réaliser un passage sous les barres, sur les tapis ou bien encore un slalom sans faute.

L'après-midi fut tout aussi sportive mais dans une ambiance encore plus survoltée, les jeunes rollers devenant pour l'occasion les «coaches exigeants» de leurs parents. Ces derniers n'avaient pas d'autre solution que de bien écouter et de respecter les consignes qui leur étaient données, les passages de relais en course restant un moment privilégié pour les deux compétiteurs unissant leurs efforts pour une place au classement.

Cette journée familiale et chaleureuse s'est terminée sous les applaudissements lors de la proclamation des résultats et la remise des coupes, chaque jeune participant recevant des roses à offrir à sa maman.

La semaine précédente, deux équipes du RSCBO s'étaient présentées sur le circuit moto de Tremblay-en-France pour la huitième édition des «6 heures de Carole».

L'équipe féminine «Les super marioles», composée de Sandrine Lemarchand, Chloé et Gersende Rousteau, Laëtitia Menu et Floria

Ordioni, a brillamment terminé en quatrième place, échouant certes au pied du podium mais derrière trois clubs de vitesse. Elles ont bouclé 57 tours de 2 Km 100, comportant une côte, à une moyenne de 6 minutes par tour...

L'équipe masculine des «Cobras», habituée au hockey in line, s'est frottée à la vitesse pour la première fois, terminant à la 11ème place de sa catégorie avec 66 tours effectués. A noter, leur beau classement scratch de 48ème sur 177, Alan Viguier, Fabien Clairet, Christophe Gaudin et Loïc Forest n'ayant pas démérité.
Bravo à ces deux équipes pour leurs performances !

Enfin l'équipe mixte loisirs des «Cobras» a remporté, dans la même semaine, un match amical contre l'équipe d'Evry par 9 buts à 2. L'histoire retiendra de ce match que «le baiser de Fanny» n'était pas très loin dans la mesure où les deux buts inscrits au crédit d'Evry sont en réalité des buts marqués involontairement contre notre camp !

Merci à tous les bénévoles, jeunes entraîneurs et parents qui permettent au RSCBO d'être présent sur toutes ces épreuves et compétitions fédérales.

Vous souhaitez vivre ces moments avec eux : le hockey, la randonnée, la vitesse, le free style ? Alors le RSCBO vous donne d'ores et déjà rendez-vous sur les différents forums au cours du mois de septembre où il sera heureux de vous accueillir.

Contact :
www.rscbo.fr
contact.rscbo@gmail.com

Voir le monde autrement

Rappel :
l'atelier photo de l'association Artissime organise son exposition photographique sur le thème ‹‹DEUX››, dans les salons de la mairie, les 13, 14 et 15 novembre prochains.

Deux expositions en une sur le même thème.
- une exposition dédiée aux divers travaux de prises de vues réalisés en studio par les adhérents de l'atelier photo.
- une autre, ouverte à tous sous réserve d'une adhésion simple à Artissime de 10 euros pour les non adhérents. Les membres de l'association peuvent participer gratuitement à l'exposition. Les photos devront être au format 20 x 30 cm (maximum) et présentées dans un cadre 30 x 40 cm. D'autres informations suivront dans un des prochains numéros de Trait d'union.

En attendant, bonnes vacances à tous et revenez avec de belles prises de vues sur «DEUX» !

Pour tout renseignement :
Association Artissime mairie/Marie-Claude Peres
11, rue du château - 77310 Boissise-le-Roi, ou
alain.bertry@wanadoo.fr

Une très belle saison tennistique 2015

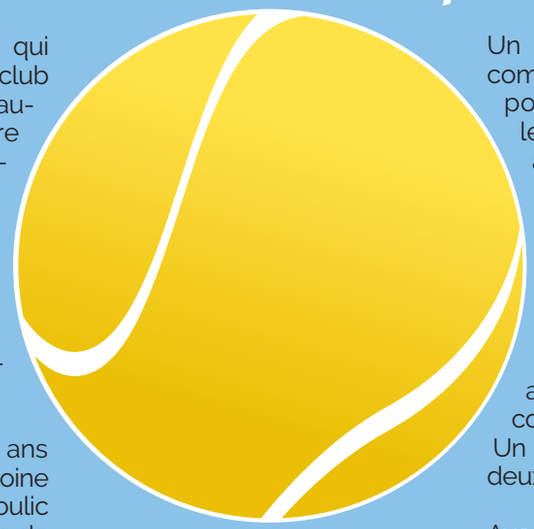

Les plus jeunes joueurs qui représentent l'avenir du club ont brillé dans les plus hautes divisions de notre département. Les différents matchs ont été très disputés. Ainsi, l'équipe des 12 ans composée de Tom Escomel, Lucas Prot, Thomas Davy et Alexis Gaume réalise l' exploit de se maintenir en 2ème division départementale.

Les équipes des 13/14 ans avec Maxime Arnaud, Antoine Bousquet et Théo Pouzoulic ainsi que celles des jeunes de 15/16 ans avec Mathieu et Rémi Damasse, Mathieu Petrus et Théo Robecque manquent cette année de peu les phases finales.

Chaque rencontre du mercredi s'est déroulée dans une ambiance agréable et détendue avec l'aide de parents bénévoles que nous remercions pour leur aide.

Malgré un engagement total et des matches trés serrés, l'équipe 1 senior ne se maintient pas en première série et c'est sans regret qu'elle jouera, la saison prochaine, en deuxième série.

Bravo à l'équipe 2 sénior dont les résultats lui permettent de monter en division supérieure l'année prochaine.

Un grand bravo à tous les compétiteurs, petits et grands pour leur engagement, leurs résultats et la bonne ambiance maintenue autour des courts de tennis.

Enfin, tous ces résultats ne seraient pas possibles sans les deux professeurs, Olivier et Bobby, qui animent les différents cours de l'école de tennis. Un grand merci à tous les deux !

Avec le retour des beaux jours, venez nombreux les rejoindre autour de la petite balle jaune. N'hésitez pas à vous renseigner au 01 64 38 11 77 pour toutes nouvelles adhésions au club.

Rendez-vous au club house le mercredi 9 septembre, pour les inscriptions à l'école de tennis.

1 La garderie Alpage vous donne rendez-vous à la rentrée. Il reste des places disponibles. Pour tout renseignement, contactez le 01 60 65 84 30.

2 Soirée des œillets organisée par l'AFP, le 25 avril à la salle des fêtes.

3 Exposition de voitures organisée par l'AFP au château le 7 juin.

4 Sortie amicale au «Village» organisée par l'AFP, le 10 mai.

Pour une Autre politique sociale, culturelle, sportive et urbaine

Nous sommes soucieux à Vivons Mieux Ensemble de l'amélioration de la vie des habitants de la commune.
Nous nous sommes opposés au transfert du terrain de foot de Boissise à Orgenoy, car ce transfert l'installe dans une zone inondable et non protégée, et établit entre les deux hameaux une sorte de hiérarchie.
Nous nous sommes opposés au paiement des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), nous n'avons pas compris que la commune augmente la cantine et l'étude, et qu'elle supprime le voyage des anciens.

Nous sommes opposés à l'installation d'une zone commerciale sur la Pierre Frite, car pour nous tout aménagement doit se faire dans le respect de ce bien commun que sont nos deux villages et avec la participation de tous.

Mais en constatant que le budget de notre commune est en excédent, Vivons Mieux Ensemble ne peut que demander à la municipalité de rectifier sa politique sociale, sportive, culturelle et urbaine :

Que le nouveau terrain de foot d'Orgenoy soit protégé des « inondations » et surtout soit sécurisé afin de ne pas être envahi comme il l'a été en juin. **La commune en a les moyens !**

Que le CCAS, dont le budget est lui aussi en excédent, reconsidère la suppression du voyage des anciens, sa subvention à l'épicerie solidaire de Saint-Fargeau Ponthierry, ainsi que sa politique festive vis à vis des anciens et des jeunes. **La commune en a les moyens !**

Que la cantine, l'étude et les NAP (Nouvelles activités périscolaires) soient gratuites pour les familles en difficulté car ce sont les enfants de ces familles qui en ont le plus besoin. **La commune en a les moyens !**

Que la commune recrute en emploi aidé un éducateur pour organiser avec les jeunes ados des activités festives et utiles, ce qui permettrait de créer des liens entre les générations et les deux hameaux. **La commune en a les moyens !**

Que l'Alpage puisse comme le demande sa directrice, emmener les enfants à la Bibliothèque certains matins. Or cela lui a été refusé car il faudrait quelques petits aménagements qui coûteraient cher à la commune. **La commune en a les moyens !**

Que des activités culturelles à caractère festif et ouvertes au plus grand nombre (Fête des voisins, Fête dans le Parc du château, Concerts, Jumelage) soient organisées et multipliées (il en existe déjà mais pas suffisamment) et qu'elles puissent réunir une grande partie de la population des deux hameaux afin de créer des liens. **La commune en a les moyens !**

Que la liaison douce soit continuée jusqu'à la Seine. **La commune en a les moyens !**

Que tous les habitants soient impliqués dans l'urbanisation de la commune et dans l'aménagement de la zone de la Pierre Frite. Pour cela, une fête dans le Parc du Château ou à proximité de la Pierre Frite serait le meilleur moyen de sensibiliser chacun. **La commune en a les moyens.**

En application de l'article L. 2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un espace d'une demi-page maximum est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale pour y traiter des sujets liés exclusivement à la vie communale et son intercommunalité. Les articles ne devront pas comporter de risque de contentieux pour la commune. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Etat civil

Le conseil municipal, souhaite la bienvenue à...

Hasna AFOUKAL née le 24 avril 2015 à Melun

Livia ENGEVIN née le 21 mai 2015 à Melun

...exprime ses voeux de bonheur à...

Aurélie PELZER et **Charles ANCELIN** mariés le 25 avril 2015

Morgane HARTWIG et **Rémi PEJOUX** mariés le 2 mai 2015

Sylvie FAUDEMER et **Gilles PIERRE** mariés le 9 mai 2015

Elaine SCHMIDT et **Valentin WALLE** mariés le 9 mai 2015

...assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de...

Georges EVEN survenu le 1er avril 2015 à Orgenoy

Marie LENS veuve **GERARD** survenu le 6 avril 2015 à Melun

Raymonde AUBREE veuve **LEFEBVRE** survenu le 7 avril 2015 à Boissise-le-Roi

Raymond DAROUX survenu le 20 avril 2015 à Boissise-le-Roi

Louise RONDELAUD veuve **LARIGNON** survenu le 22 avril 2015 à Melun

Josette MIALHE épouse **REGENT** survenu le 25 avril 2015 à Melun

Jean VOVOS survenu le 26 avril 2015 à Boissise-le-Roi

Collectes

	Mars	Avril
...en porte à porte *(en tonnes)*		
Déchets ménagers	80,56	72,44
Déchets verts	45,92	10,00
Encombrants	9,66	10,38
Emballages	11,34	7,38
...volontaires *(en tonnes)*		
Verres	8,13	8,73
Journaux/magazines	5,33	5,41
...des vêtements *(en kilogrames)*		
Rue de Faronville	350	550
Angle rue du Château et rue des Vives-Eaux	150	330

Service public

Passeport et timbre fiscal

Achetez votre timbre passeport en quelques clics

Un nouveau service, simple, rapide et totalement sécurisé, vous permet depuis le 2 mars 2015 d'acheter le timbre fiscal nécessaire à l'obtention ou au renouvellement de votre passeport sans avoir à vous déplacer.

Quelques clics sur ***timbres.impots.gouv.fr*** et vous serez en possession de votre timbre fiscal. L'achat s'effectue par carte bancaire en mode sécurisé via le dispositif 3D-secure.

Vous recevrez votre timbre selon votre choix :
- par courriel : le timbre au format PDF (avec une représentation sous forme de flashcode) est joint au courriel qui vous est adressé,
- par SMS indiquant un identifiant à 16 chiffres. Celui-ci est valide pendant 6 mois à compter de la date d'achat.

Lors du dépôt du dossier complet en mairie, il convient de communiquer les références du timbre qui seront alors vérifiées et l'ensemble sera adressé en préfecture par voie dématérialisée.

Ce site permet également à l'usager de se faire rembourser le(s) timbre(s) dans l'année suivant l'achat. Il s'effectue sur la carte bancaire ayant servi à l'achat initial.

Petit rappel : La mairie de Boissise-le-Roi ne délivrant pas les passeports biométriques, il faut vous rendre à la mairie de Dammarie-lès-Lys, Melun ou Fontainebleau, au choix, muni des pièces justificatives nécessaires.
Une fois établi, le passeport doit être retiré dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition ; passé ce délai, il est détruit. Vous devez le retirer personnellement au lieu de dépôt du dossier et le signer sur place.
Votre passeport est valable pendant 10 ans.

Un passeport temporaire peut être délivré si vous vous trouvez dans une situation d'urgence. Pour que ce document vous soit délivré, vous devrez justifier :
- soit d'un déplacement urgent, notamment pour des raisons humanitaires ou médicales (maladie grave ou décès d'un membre de la famille),
- soit de raisons professionnelles *(départ imprévu ne pouvant pas être différé).*

La délivrance en urgence est accordée de manière exceptionnelle et n'a pas de caractère automatique.

Selon les départements, la demande doit être faite auprès de la préfecture, de la sous-préfecture ou des mairies équipées pour délivrer les passeports. Ce document temporaire qui a une validité d'un an coûte 30 €.

Identité

Mineurs : quels papiers d'identité pour voyager à l'étranger ?

Si le mineur est français

Le mineur français peut voyager en Europe avec une carte d'identité valide. D'autres pays exigent un passeport et parfois un visa, il convient donc de vérifier les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site ***diplomatie.fr***

L'autorisation de sortie de territoire qui était demandée pour un mineur voyageant à l'étranger sans ses parents, est supprimée depuis 2013.

Si le mineur est étranger né en France

Le mineur né en France de parents étrangers peut bénéficier d'un titre d'identité républicain. Il lui permet de voyager et l'autorise après un voyage à l'étranger, à revenir en France ou aux frontières extérieures de l'Espace Schengen sans avoir besoin de visa. Il atteste également de la régularité de son séjour en France.

Le titre d'identité républicain doit être accompagné d'un document de voyage *(passeport dans la plupart des cas)* en cours de validité.

Pour en savoir plus :
www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays
Source : ***Service public.fr***